Commune de Lutry

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Lutry
séance du 9 novembre 2026
Présidence de M Grégory Coderey

Préavis n° 1351 / 2026 Ajustement du bilan suite au passage au MCH2 au 1er janvier 2026

LE CONSEIL COMMUNAL DE LUTRY

- vu le préavis municipal N° 1351 / 2026 ;
- ouï le rapport de la Commission désignée pour examiner cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

I. de réaffecter les fonds de réserve au bilan selon les propositions de **l'Annexe 1 – Tableau de réaffectation des fonds de réserve au 1er janvier 2026.**

II. de classer les immobilisations au bilan dans le patrimoine financier, respectivement administratif selon les propositions de **l'Annexe 2 – Tableau de reclassement des immobilisations du patrimoine administratif et financier.**

Ainsi délibéré en séance du 9 novembre 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président — La Secrétaire

CONSEIL COMMUNAL DE LUTRY

Grégory Coderey — Alba Martinoli